

PLAKA – COLLE A DISPERSION

Colle pour cônes en béton

REF 04.01.07 - Version V01 - 12/08/2020

**Description**

Colle à dispersion prête à l'emploi pour le collage du béton.

Domaines d'application

Pour le collage de pièces en béton entre elles, par exemple pour le collage des cônes en béton.

Dimensions

| Dimensions des matériaux | | | | |
|--------------------------|--------|--------------------|--------|------|
| Code | Schéma | Description | Kg/box | Kg/1 |
| MO902024 | | Colle à dispersion | 20 | 1 |

Mise en œuvre

- La surface doit être propre, sèche ou légèrement humide. Elle doit être plate, exempte de saleté, de poussière, d'huile, de graisse et de particules libres.
- Dans le cas de support très absorbant, imbiber les cônes en béton dans la colle sur 2/3 de leur longueur, puis laisser égoutter et les enfoncer dans les trous prévus dans la structure béton.
- Retirer l'excès de colle.

Remarque : Consommation colle à dispersion par 1000 cônes = ± 75 kg

Informations diverses

1. *Stockage*
Stocker à l'abri du gel.
Peut être conservé 12 mois, scellé dans son emballage d'origine
2. *Informations relatives au transport:*
Non dangereux d'après les prescriptions de transports.
Transporter à l'abri du gel.

©Protégé par le droit d'auteur

Cette fiche, élaborée avec le plus grand soin, annule et remplace toutes les versions précédentes. Les informations techniques sur la conception, les modèles, les illustrations, les valeurs de calcul et les spécifications sont communiquées à titre indicatif et sans engagement. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'application erronée ou non adaptée. Nous nous réservons le droit de modifier le contenu de cette fiche sans avis préalable.

PLAKA – COLLE A DISPERSION

Colle pour cônes en béton

REF 04.01.07 - Version V01 - 12/08/2020



3. *Information environnementale*

Classe de pollution des eaux : WGK = 1

4. *Protection de l'environnement:*

Pour le recyclage, le seau doit être vidé complètement. Utiliser un racloir (comme un couteau à mastic) pour décoller les résidus.

Laisser sécher. Peut être éliminé comme tout autre déchet.